



Le Mas-d'Agenais

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'An deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal du MAS D'AGENAIS, dûment convoqué le 11 décembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LAGARDE, Maire.

Etaient présents : MM. Claude LAGARDE - Monique COMBES - Benoît NUNES - Lydie MATHIEU - Fernando DA CUNHA DIAS - Isabelle DIEUZAIDE - Raphaël DE MAIO - Stéphanie Espagne - Christian LAURENT - Michel NAIBO - Florence FOURNIER-LAMOTHE

Etaient absente excusée : MM Arnaud PETIT - Sandrine HOQUET - Rebecca FÉLIERS - Pascale VILLEMUR

Pouvoir : - *M. Arnaud PETIT a donné pouvoir à M^{me} Monique COMBES de voter en son nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.*

- *M^{me} Sandrine HOQUET a donné pouvoir à M^{me} Lydie MATHIEU de voter en son nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.*

- *M^{me} Rebecca FÉLIERS a donné pouvoir à M^{me} Stéphanie ESPAGNE de voter en son nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.*

- *M^{me} Pascale VILLEMUR a donné pouvoir à M^{me} Florence FOURNIER-LAMOTHE de voter en son nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.*

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour :

- Validation du caractère d'urgence de la convocation du Conseil Municipal
- Achat d'une balayeuse d'occasion Schmidt CLEANGO 500
- Reprise matériels espaces-verts
- Questions diverses

M^{me} Stéphanie ESPAGNE est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°82-25

VALIDATION DU CARACTÈRE D'URGENCE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire rappelle que l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants le délai de convocation du Conseil Municipal est fixé à trois jours francs au moins avant le jour de la réunion.

En cas d'urgence, le délai peut toutefois être abrégé par le Maire sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc.

Le Maire doit rendre compte dès l'ouverture de la séance au Conseil Municipal, qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

En application desdites dispositions, une convocation du Conseil Municipal en urgence a été envoyée en date du 11 décembre 2025, soit un jour franc avant la séance extraordinaire du 15 décembre 2025.

Monsieur le Maire explique que l'urgence de cette réunion tient à la nécessité de délibérer avant la date de clôture comptable de l'investissement de l'année en cours fixée au 19/12/2025.

VU l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la procédure d'urgence de convocation du Conseil Municipal.

Délibération n°83-25

ACHAT D'UNE BALAYEUSE D'OCCASION SCHMIDT CLEANGO 500

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'opportunité d'acquérir une balayeuse aspirante de voirie d'occasion :

Marque : SCHMIDT Modèle : CLEANGO 500 N° Série : WSVS2P1P1C4500112
Année : 2012 Utilisation : 11 641 Heures

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'actuellement le nettoyage des rues du centre bourg s'effectue à la main et nécessite la présence, au minimum, de deux agents. Ce qui représente en moyenne 400 heures de travail par an. Cet achat permettrait ainsi de ne mobiliser qu'un seul agent pour effectuer cette tâche et de dégager du temps pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la balayeuse aspirante d'occasion au prix de 3 840 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'acquérir la balayeuse de voirie d'occasion SCHMIDT CLEANGO 500 à la SARL ATELIER TP 47, domiciliée 182, Route de Bordeaux – 47400 FAUILLET pour un montant de 3 200 € HT (3 840,00 € TTC)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document utile à la réalisation de cette opération

Résultat du vote

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

→ M. le Maire précise que l'ancien balayeuse sera mise en vente.

Délibération n°84-25

REPRISE MATERIELS ESPACES-VERTS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°53-25 en date du 07/07/2025, le Conseil Municipal à validé l'achat et le financement de deux nouveaux tracteurs tondeuse JOHN DEERE :

- Tracteur tondeuse type 3039R équipé d'un plateau de coupe de 1m80,
- Tracteur tondeuse type Z994R 60 équipé d'un plateau de coupe de 1m50
- Broyeur VIGOLO type MU2 160

en remplacement du tracteur KUBOTA F3890, du tracteur NEW HOLLAND, du broyeur d'accotement et de la fendeuse et validaient le plan de financement.

Dans le cadre de cette acquisition, le fournisseur accorde une reprise des anciens matériels à hauteur de :

- 10 800 € TTC pour le Tracteur KUBOTA F3890
- 16 200 € TTC pour le Tracteur NEW HOLLAND
- 3 000 € TTC pour le broyeur d'accotement
- 1 030 € TTC pour la fendeuse

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la cession du tracteur KUBOTA F3890 à la SAS CARRÉ VERT pour un montant de 10 800 € TTC au titre de la reprise commerciale du véhicule.
- **APPROUVE** la cession du tracteur NEW HOLLAND à la SAS CARRÉ VERT un montant de 16 200 € TTC au titre de la reprise commerciale du véhicule.
- **APPROUVE** la cession du broyeur d'accotement à la SAS CARRÉ VERT pour un montant de 3 000 € TTC au titre de la reprise commerciale du véhicule.
- **APPROUVE** la cession de la fendeuse à la SAS CARRÉ VERT pour un montant de 1 030 € TTC au titre de la reprise commerciale du véhicule.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir et signer tous les actes subséquents.

Résultat du vote

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

→ M. le Maire précise que le reste à charge pour la commune après reprise de l'ancien matériel est de 49 496 € TTC (nouveau matériel 80 526 € - reprise 31 030 €).

→ M. NAÏBO demande le détail de l'équipement actuel des espaces verts pour la tonte.

M. le Maire répond : un micro-tracteur et une tondeuse O braquage.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappel aux élus de la bibliothèque qu'il faut faire attention à la fermeture des fenêtres de la bibliothèque car le chauffage est en fonction.

- M^{me} Dieuzaidé signale que durant les vacances scolaires le chauffage des écoles étant coupé il n'y a plus de chauffage dans la bibliothèque et les utilisateurs ont froid.
- M^{me} Combès informe les élus que les colis de Noël offert par la mairie de Biesheim sont arrivés et disponibles en mairie.
- M^{me} Combès informe que les colis de Noël du CCAS à l'attention des aînés de la commune sont prêts à être distribués et que chaque élu peut venir récupérer sa tournée pour distribution.
Les invitations à la population pour les vœux de la municipalité seront à distribuer prochainement.
- M^{me} Mathieu fait lecture du courrier de remerciement de la mairie de Biesheim au sujet du jumelage 2025.
- M^{me} Mathieu informe les élus qu'elle travaille actuellement avec M. KRETZ, Adjoint au Maire de la mairie de Biesheim en charge de l'enfance, en collaboration avec l'Espace Jeunes de l'Amicale Laïque et VGA pour relancer les échanges scolaires entre les enfants du territoire de VGA et ceux du territoire de la communauté de communes Alsace Rhin Brisach.
- M. Naïbo demande quand aura lieu la préparation du gymnase pour les vœux.
M^{me} Mathieu répond qu'elle communiquera prochainement, à l'ensemble du conseil, les détails de l'organisation.
- M. De Maïo et M. Laurent font part des travaux qu'ils ont effectués : 2 tables de pique-nique pour la forêt, ainsi que deux autres tables en projet pour le début d'année prochaine.

Levée de la séance à 19h03

Ont signé le procès-verbal :

M. Claude LAGARDE,
Maire du Mas d'Agenais



M^{me} Stéphanie ESPAGNE,
Secrétaire de séance

